

PROJET ÉOLIEN

D'AULNAY, BRAUX, CHALETTE-SUR-VOIRE ET MAGNICOURT

ÉDITO

CHÈRES HABITANTES, CHERS HABITANTS,

Pour accompagner le projet éolien actuellement à l'étude sur vos communes d'Aulnay, Braux, Chalette-sur-Voire et Magnicourt, Nouvergies a souhaité mettre en place une démarche de concertation.

Cette démarche, ouverte à l'ensemble des riverains des communes concernées par le projet, a pour but de vous informer en temps réel de l'avancée du projet, ainsi que de vous permettre de contribuer à son développement en nous faisant part de vos remarques et suggestions.

Nous rencontrons certains d'entre vous en début d'année via l'étude des perceptions menée par le cabinet Mazars, durant laquelle vous nous avez fait part de vos avis sur les énergies renouvelables, sur l'éolien en particulier et ainsi de vos attentes locales en matière de concertation et de communication autour du projet. Nous vous avons présenté les résultats de cette étude ainsi que les premiers contours du projet en juin dernier à Aulnay. Enfin, nous avons eu le plaisir d'échanger et de coconstruire avec vous en octobre lors d'un atelier à Magnicourt.

En 2022, la démarche de concertation continuera en accompagnant le projet dans ses étapes de développement, et vous proposera des rendez-vous qualitatifs, répondant à vos attentes en matière de concertation.

Cette troisième lettre d'information, établie le bilan de l'année 2021, et vous invite à vous projeter sur le calendrier de l'année à venir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et profitons de l'occasion pour vous souhaiter, avec un peu d'avance, d'excellentes fêtes de fin d'année.

À très bientôt !



Julia BASTIDE
Responsable
développement

Jacques GERMAIN
Chef de projet



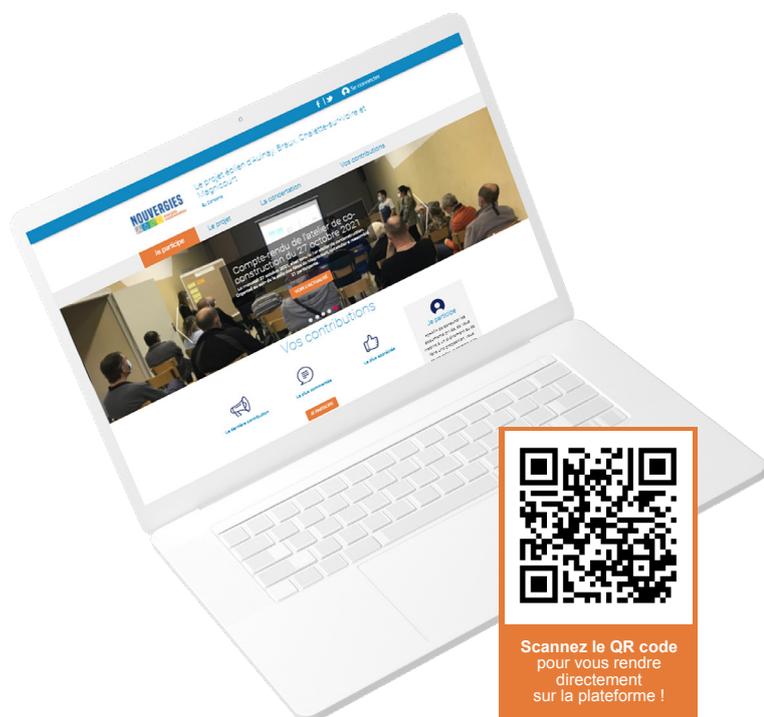
BILAN DE L'ANNÉE 2021

L'ÉTUDE DE PERCEPTION

En mars 2021, l'équipe concertation de Mazars a rencontré 69 personnes sur les communes D'aulnay, Braux, Chalette-sur-voire et Magnicourt : des élus, des représentants du monde agricole, associatif et de l'environnement, ainsi qu'une majorité de riverains.

Quels étaient les objectifs de ces rencontres et échanges ?

- Mieux comprendre les enjeux et les spécificités de votre territoire ;
- Recueillir vos avis et questions vis-à-vis de l'éolien en général et de ce projet en particulier ;
- Identifier vos attentes locales en matière de concertation et de communication.



PLUSIEURS DISPOSITIFS D'INFORMATION PERSONNALISÉ ONT ÉTÉ MIS À DISPOSITION DES RIVERAINS

- Deux lettres d'informations, distribuées en avril et en octobre dans l'ensemble des boîtes aux lettres des communes du projet ;
- Des flyers vous invitant aux différents événements ont été glissés dans vos boîtes aux lettres ;
- Un site internet participatif dédié au projet, accessible à tous.



DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS ONT ÉTÉ ORGANISÉS

30 juin 2021 : Forum d'information à Aulnay

- Partage des résultats de l'étude des perceptions ;
- Présentation de la démarche de concertation ;
- Présentation des premiers éléments du projet et réponse aux questions des riverains ;
- Présentation des études nécessaires au développement du projet et leur temporalité.



Atelier de co-construction
du 27 octobre 2021
à Magnicourt

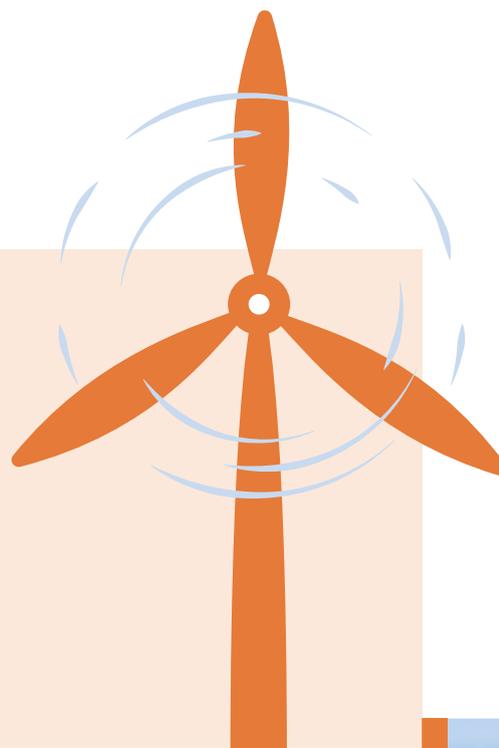


27 octobre 2021 : Atelier de co-construction à Magnicourt

- Partage des actualités du projet ;
- Echange autour des différentes études réalisées ;
- Présentation de l'étude acoustique ;
- Co-construction de la trame d'implantation du parc éolien.

EN 2021, LA DÉMARCHE A PERMIS...

- D'identifier** vos attentes et les enjeux de votre territoire ;
- De vous informer** régulièrement sur l'avancée du projet ;
- De vous présenter** les études en cours de réalisation sur votre territoire ;
- D'échanger** régulièrement avec vous afin de répondre à vos questions ;
- De vous permettre** de contribuer au développement du projet.



AGENDA 2022

LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET

Un projet éolien se développe sur un temps long s'étalant généralement entre 3 et 5 ans.

A venir en 2022 :

-  **Janvier** : réalisation de l'étude acoustique ;
-  **Février** : proposition d'une trame d'implantation ;
-  **Eté** : dépôt du dossier en préfecture.

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

En 2022, la démarche de concertation continuera et de nouveaux rendez-vous vous seront proposés. Nouvergies, engagé dans une démarche de transparence et d'écoute sera à vos côtés pour continuer de répondre à vos questions et vous partager toutes les actualités relatives à l'avancée du développement de ce projet.

A venir en 2022 :

-  Des rendez-vous afin de présenter les résultats des études, la trame d'implantation, les photomontages ;
-  De l'actualité en temps réel et des sondages participatif sur le site internet dédié ;
-  Des temps d'échange et de réflexion ;
-  Des lettres d'informations.